



Janvier 2025

# **LE JOURNAL MUNICIPAL DE RANGUEVAUX**

N°384

## **Le mot du Maire**

Chères Ranguevalloises, Chers Ranguevallois,

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2025. Que la nouvelle année vous apporte bonheur et joie, qu'elle vous préserve en bonne santé et que vos projets réussissent et se concrétisent.

Je forme également des vœux de paix pour l'Europe et de concorde pour notre pays. Puisse l'année 2025 préserver notre village et garantir le bien-vivre à tous ses habitants.

Très belle année à toutes et à tous.

Votre Maire,  
Philippe GREINER

## **INFORMATIONS/SERVICES**

### **BATTUES DE CHASSE**

**R**appel des battues de chasse :

- en forêt communale de Ranguevaux et dans la forêt privée (Roches et Carrières) :

**5, 19 et 27 janvier.**

- en forêt privée du Frounel :

**5 janvier et 1<sup>er</sup> février**

**La plus grande prudence est recommandée aux promeneurs qui sont tenus de respecter les périmètres de chasse.**

### **COLLECTE DES SAPINS**

**L**a C.A Val de Fensch vous rappelle qu'une benne à déchets verts est mise à disposition rue Ste Barbe notamment pour la collecte des sapins de Noël.

Les usagers doivent déposer uniquement des sapins naturels dépourvus de décoration et sans sac plastique autour.

Des bennes à déchets verts sont également disponibles dans les déchetteries communautaires.

Pour rappel, les déchetteries sont ouvertes :

- du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le samedi de 8h à 17h

## BUS NUMÉRIQUE

À l'initiative de Pedagome, organisme de formation messin, nous accueillons le bus « **Connect et Vous** » visant à favoriser l'inclusion numérique.

L'accès au bus est libre et gratuit.

Le bus sera stationné devant le foyer socio-culturel aux dates suivantes :

- **lundi 06, mardi 07 et mercredi 08 janvier de 8h30 à 12h**
- **lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 janvier de 8h30 à 12h**

A cette occasion, le stationnement et la circulation des véhicules sont interdits dans la Rue St Barthélémy aux dates susmentionnées de 8h à 12h.

## SPECTACLE

Pour rappel, vous pouvez encore prendre vos billets pour le spectacle de Julien STRELZYK « **L'ARGENT IMMOBILIER** » qui a lieu le **samedi 11 janvier 2025 à 20h** au foyer socio-culturel.

Entrée sur réservation au secrétariat de mairie au prix de 18 €.

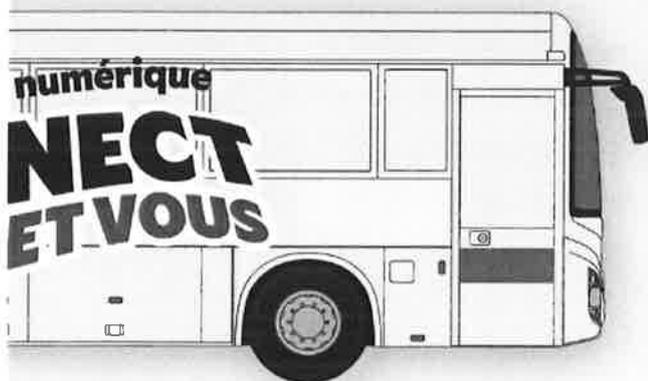
## INFORMATIONS PAROISSIALES

### Messes à Ranguevaux :

- ▶ **Samedi 11 janvier à 18h30**
- ▶ **Dimanche 02 février à 9h15**

**CONNECT  
ET VOUS**

# LE BUS NUMÉRIQUE CONNECT ET VOUS FAIT ESCALE À RANGUEVAUX !



**06, 07, 08 et 13, 14, 15  
janvier 2025**

🕒 De 8h30 à 12h

📍 11 rue St-Barthélémy

## Planning des ateliers numériques Ranguevaux - Hiver 2025

Permanence au **foyer de Ranguevaux**, tous les **lundis de 14h à 17h**.

Le nombre de places est limité à 6.

Pour s'inscrire : par téléphone au **07 65 76 67 12**, par mail à l'adresse [conseiller.numerique@agglom-valdefensch.fr](mailto:conseiller.numerique@agglom-valdefensch.fr), ou sur le site [rdv-alde-numerique.fr/org/3211](http://rdv-alde-numerique.fr/org/3211)

Tous les lundis, de 14h à 14h30 : réponse aux questions individuelles

06

### Sécuriser ses achats en ligne

01

14h30

Pour faire des économies en période de soldes, on peut se tourner vers les boutiques en ligne pour trouver de bonnes affaires. Mais au moment de payer, comment s'assurer que nos coordonnées bancaires sont bien protégées ? Cet atelier vous propose des solutions pour réaliser vos achats en ligne en toute sécurité.

13

### Prendre en main son ordinateur

01

14h30

Vous avez l'habitude d'utiliser votre smartphone ou votre tablette, mais l'ordinateur reste un objet étrange et mystérieux à vos yeux ? Cet atelier a pour objectif de vous faire familiariser avec lui. Vous apprendrez toutes les bases nécessaires pour utiliser facilement son ordinateur au quotidien.

20

### L'IA, futur proche ou réalité ?

01

14h30

Vous pensez que l'intelligence artificielle, ce n'est pas pour vous, et que vous ne vous en servirez jamais ? Détrompez-vous ! L'intelligence artificielle est déjà là, et elle a (peut-être) même déjà envahi votre quotidien. Cet atelier décrypte tous les usages insoupçonnés de l'intelligence artificielle, et vous montre son utilité tout comme ses dangers potentiels.

27

### Atelier-jeu sur la cybersécurité

01

14h30

La sécurité sur internet, c'est important, mais à quel point vous sentez-vous à l'aise avec le sujet ? Sous la forme d'un jeu de cartes, cet atelier vous permet de faire le point sur vos connaissances dans le domaine, avec beaucoup de bonne humeur et de convivialité, tout en apprenant de manière ludique et engageante !

03

### Les outils du quotidien sur smartphone, tablette et ordinateur

02

14h30

Connaissez-vous tous les outils que vos téléphones, tablettes et ordinateurs proposent pour vous faciliter le quotidien ? Savez-vous les utiliser ? Cet atelier se concentre sur des applications concrètes de ces appareils, qui peuvent être utiles à toutes et à tous.

## CALENDRIER DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS 2025

MANIFESTATIONS	DATES	ORGANISATEURS
BAL DE LA ST VALENTIN	15 février	MON VILLAGE
CARNAVAL	8 mars	M.P.T.
REPAS PAROISSIAL	30 mars	CONSEIL DE FABRIQUE
CHASSE AUX ŒUFS	19 avril	MON VILLAGE
MAIL'TOUR	1er mai	M.P.T.
MARCHE GOURMANDE	18 mai	MON VILLAGE/M.P.T.
MARCHÉ DU TERROIR (nocturne 17h à 22h)	13 juin	M.P.T.
COURSE DE BATEAUX	15 juin	COMMUNE
HOMMAGE A LA RESISTANCE	20 juin	COMMUNE/SOUVENIR FRANCAIS
FÊTE DES ECOLES	21 juin	GROUPE SCOLAIRE DE L'ÉTANG
FÊTE DE LA MUSIQUE	21 juin	LA RANGUEVALLOISE
VIDE GRENIER	29 juin	M.P.T.
FÊTE NATIONALE	13 juillet	COMMUNE/M.P.T.
FÊTE PATRONALE	23-24-25 août	MON VILLAGE
FÊTE DU SPORT	7 septembre	COMMUNE
FÊTE DES SORCIÈRES	20 septembre	MON VILLAGE
FÊTE DU TENNIS	5 octobre	T.C.R.
OKTOBERFEST	18 octobre	MON VILLAGE
HALLOWEEN	31 octobre	M.P.T.
CONCOURS DES ECOLES	11 novembre	SOUVENIR FRANCAIS
STE CECILE	22 novembre	LA RANGUEVALLOISE
MARCHÉ DE L'AVENT	29-30 novembre	MON VILLAGE
ST NICOLAS	6 décembre	MON VILLAGE
ST SYLVESTRE	31 décembre	MON VILLAGE

## CONSULTATION DES ELECTEURS RELATIVE A L'ECLAIRAGE PUBLIC

### LA SITUATION

- En 2021, le prix de l'électricité explose, **il faut faire des économies** pour préserver le budget. **De nombreuses communes** prennent la décision **d'éteindre l'éclairage public** en cœur de nuit.
- **A la demande des habitants** lors des réunions de quartier, la période d'extinction est fixée **de 0h à 5h30**. En outre, **l'éclairage est maintenu toute la nuit lors des animations communales et associatives**.
- En 2023/2024, l'équipe municipale investit **91 000 €** pour passer l'éclairage public en leds. **Economie budgétaire annuelle : 8 000 €**.

### POURQUOI CONSULTER LES RANGUEVALLOIS ?

- Aujourd'hui, certaines communes décident de maintenir éteint l'éclairage public durant la nuit, d'autres choisissent de rallumer.
- Au sein du conseil municipal, les opinions sont partagées.
- Lors des réunions de quartier tenues en septembre/octobre, les avis des habitants présents étaient également très divers et exprimés de façon très apaisée.
- Dans ce contexte, le conseil municipal a décidé d'organiser une consultation des électeurs.

## QUELS SONT LES PRINCIPAUX ARGUMENTS ?

### Pour le maintien de la situation actuelle

- une économie budgétaire de 8000 € par an
- selon la gendarmerie aucun fait de délinquance, ni cambriolage n'est survenu la nuit
- pas de pollution lumineuse qui impacte la faune nocturne et la biodiversité

### Pour le rallumage de l'éclairage public

- un surcoût budgétaire de 2000 € par an
- pour contribuer à dissiper un sentiment d'insécurité chez les Aînés
- pour faciliter les départs au travail avant 5h30 ou les rentrées tardives après minuit

## LES MODALITÉS DU VOTE

(Article L1112-15 du CGCT)

- La question :  
**Etes-vous favorable au maintien de l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h30 du matin ?**
- Les modalités :
  - Rendez-vous dimanche 19 janvier en mairie de 8h à 18h
  - Sont électeurs les personnes inscrites sur les listes électorales (principale et complémentaire) arrêtées au 1<sup>er</sup> janvier 2025
  - Les électeurs devront nécessairement répondre par « **Oui** » ou par « **Non** » à la question
  - Contrairement à une élection, les procurations ne seront pas admises
  - Les électeurs se muniront de leur carte d'électeur ou à défaut de leur carte d'identité
- Cette consultation est une demande d'avis de la population. Le conseil municipal arrêtera sa décision après avoir pris connaissance du résultat de la consultation.